



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 14 mars 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 7 mars 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h10 et levée à 22h00.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : G. JOBERT/P. BENOIT ; B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/A. MARGUET ; MH BALLEE/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; F. MANZONI/S. LESCURE ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT/B. DIRAND.

Renouvellement du bail de location de la caserne de gendarmerie

Le bail de 9 ans avec l'Etat (Direction régionale et interrégionale des finances publiques) pour les locaux administratifs du personnel militaire de la Brigade de Gendarmerie de Valdahon, situés au 26 Grande Rue, est arrivé à expiration le 31 décembre 2023.

Il y a lieu de conclure un nouveau bail pour une période de 9 ans, à compter du 01 janvier 2024 pour se terminer le 31 décembre 2032. Celui-ci est présenté en annexe de ce point.

Les services de l'Etat proposent, compte tenu du marché immobilier locatif, un loyer annuel de 60 000€ payable trimestriellement à terme échu. Ce loyer annuel initial sera révisé triennalement, sur demande du bailleur.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le montant annuel de 60 000€ du loyer locatif des locaux administratifs de la Gendarmerie
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
19/03/2024

